

**G.R.A.F.P.E : Groupe de Réflexion Académique pour la Formation des
Personnels d'Éducation**

**Rencontre des Conseillers Principaux d'Éducation
Mardi 21 février 2012, Lycée de la Mer à Bourcefranc**

La PARENTALITÉ

Nombre de présents : 35

Le matin nous avons pu bénéficier de l'intervention d'une personne extérieure.

Intervenant : Jean Luc Douillard, psychologue clinicien à l'hôpital de Saintes

Son propos :

L'adolescent a besoin d'adultes fiables pour grandir et le cadrer. Il ne faut pas rentrer dans la négociation.

Pour beaucoup d'élèves la seule identité qui tienne est l'École. Les rites de l'identité n'existent plus dans la famille mais sont encore présents dans l'institution scolaire. Cependant, le CPE ne doit pas être le parent de l'élève. Il est un substitut de la fonction parentale.

Le contexte familial a changé : 1 ado sur 3 a des parents séparés. Les parents sont fragilisés dans leur autorité. La fonction de père est modifiée. Il est d'ailleurs important, selon M. Douillard, de contacter aussi le père lors d'un conflit.

La société psychologise trop et trop vite la vie quotidienne.

Certains enfants n'ont pas leur place dans les centres, ce qui provoque un encombrement dans les services de proximités.

L'après-midi :

lors de cette réunion GRAFPE 17 du mardi 21/02/2012 au Lycée de la mer et du littoral à Bourcefranc le Chapus , le groupe de CPE a visité les installations du lycée : la nurserie , la cabane ostréicole , la serre piscicole et le domaine aquariophilie , ceci pour mieux connaître les formations dispensées au lycée , en lien avec la mission d'orientation du CPE.

2 bac pro ----- 1/ en aquaculture et 1/ en culture marine

1 bac technologique ---- STAV (Science et Technologie de l'Agronomie et du Vivant).

Ensuite nous sommes revenus en plénière pour travailler sur le thème.

Travail dans l'après midi sur le CPE et les Parents

<p>Diagnostic des difficultés rencontrées dans la relation du CPE (ou de l'établissement) aux parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La visite de l'établissement avant la rentrée ne dédramatise pas toujours et peut maintenir l'inquiétude des parents et des futurs élèves. - Difficulté d'investir les parents dans des réunions ou des débats concernant leurs enfants. - Difficulté d'avoir une réponse (téléphone ou courrier) ou de les faire venir dans l'établissement pour un problème avec leur enfant. - Contact avec les familles que lorsque ça ne va pas avec l'élève. - Dans certains établissements pas de carnet de liaison donc difficultés pour un contact et lien avec la famille. - Fiche de suivi quand il n'y a pas d'entretien régulier. Cela doit donner lieu à des objectifs et des rencontres.
<p>Ce qui va ou ce qui fonctionne dans la relation aux parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le CPE accueille les parents lors de l'inscription en 6è et des nouveaux arrivants. Cela lui permet d'avoir un premier échange avec la famille. Peut être aidé par les assistants d'éducation. - Convocation des nouveaux entrants (y compris 6è) la veille de la rentrée à 18h. Plus facile dans un petit établissement. Chacun peut présenter son service et ses attentes. - Portes ouvertes pour les futurs élèves avec tous les clubs et les activités d'enseignement. Prendre du temps pour expliquer. - Le jour de la rentrée, pendant que les enfants sont en classe, les parents sont en réunion avec les personnels. Dans la semaine suivante, les parents sont en classe et les professeurs circulent. - Remise des bulletins en main propre par le PP ou autre. Soit pour tous les élèves soit pour quelques uns ciblés. - Les réunions parents / professeurs
<p>Outils de communication avec la famille et but recherché à travers ces documents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un livret d'accueil pour les parents : présentation de l'établissement, les attentes de l'institution, les règles à suivre... etc. - Plaquette informative sur rôle du CPE et de la vie scolaire. A donner au moment de l'inscription. - Site Internet du collège mis à jour régulièrement. - Portes ouvertes. - Réunions de rentrée - Rencontres annuelles
<p>Divers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat avec l'élève => rencontre avec les parents pour expliquer la situation et pour signature. Suivi - Rencontre des parents pour élaborer si besoin PPRE. On les voit ensuite régulièrement et / ou contact téléphonique. - Important de créer un lien avec la famille avant la rentrée. On apprend à se connaître pour que tout se passe bien à chaque rencontre ou contact téléphonique.